



EDITO

Travail sous forte chaleur un sujet qui n'est plus *seulement* estival

Avec les effets de la canicule qui s'est installée dès le mois de mai, force est de constater qu'année après année on prend comme qui dirait un virage mal négocié. Les situations sont très variables selon les postes et les lieux de travail : si les bureaux sont dans l'ensemble tous climatisés, des lieux aussi essentiels que les réfectoires sont de véritables étuves qui ne permettent pas au corps de se reposer. Et ce sont la plupart du temps les réfectoires des personnels qui n'ont pas accès à la climatisation dans l'exercice de leurs missions.

Côté organisation du travail, des horaires adaptés ont été mis en place pour les agents en chantier et à la maintenance mais les saisonniers, lorsqu'ils sont eux aussi en chantier, n'ont pas accès à ces horaires aménagés. En tant que « renfort d'exploitation » leurs horaires sont calqués sur « l'exploitation » (éclusage). Pour eux ce sont les tâches qui sont aménagées, à l'abri du soleil et de la chaleur si possible et si ça n'est pas possible les chefs d'équipe

encadrants sont priés de se creuser les méninges pour que cela soit possible. Quant aux éclusier.e.s, ils n'ont ni horaires ni missions aménagées et sont en première ligne pour accueillir les navigants tout au long de la journée sur le Canal. C'est vrai aussi sur les secteurs automatisés où les dépannages réguliers reposent sur les allées et venues des éclusiers itinérants. La diversité des missions explique en partie seulement toutes ces disparités. Il y a des carcans dont nous devons sortir pour agir sur tous les leviers d'amélioration, dans un contexte où les habitudes de navigation des usagers évoluent également. VNF aime à se présenter comme un nouvel opérateur de la transition écologique et non plus comme un "simple" opérateur d'infrastructures. Allons au bout de la logique, en protégeant au mieux les personnels qui font tourner l'infrastructure à minima des effets de cette transition climatique. Autrement dit, le travail sous fortes chaleurs est désormais une préoccupation qu'on doit avoir toute l'année, pour garantir que la saison à venir sera meilleure que celle écoulée en termes de protection pour tous.

ON PLANTE, ON PLANTE, MAIS ON N'ENTRETIENT PAS Mécénat: les donateurs s'interrogent

Chaque année des arbres sont replantés le long du canal du Midi pour restaurer la voûte arborée décimée par la maladie du chancre coloré. Mais au vu de l'état des jeunes arbres, ne faudrait t'il pas en priorité entretenir l'existant avant de poursuivre dans de nouvelles plantations? Les arbres sont en garantie jusqu'à 3 ans, durant lesquels l'entreprise qui les a plantés est chargée d'arroser, d'entretenir, de tailler. Mais encore faut t'il que les arbustes soient accessibles. Il est nécessaire de débroussailler au préalable pour permettre cet entretien. L'entreprise est censée débroussailler pour accéder à l'arbre, mais les centres n'ont pas les moyens de contrôler quoi que ce soit en la matière. Tous les 3 ou 4 ans donc, des arbres sortent de garantie

et viennent grossir un stock dont plus personne ne s'occupe ensuite. Dans certains secteurs, de surcroît, l'essence qui a été choisie est le peuplier, un arbre connu pour sa fragilité, que le manque d'entretien ne fait qu'accroître. Dans un tel contexte, il arrive que des arbres soient plantés deux fois de suite aux mêmes emplacements. Une situation qui soulève des questionnements chez les particuliers qui ont fait un don et qui constatent avec amertume, au détour d'un chemin de halage, les fruits un peu secs et rabougris de leur générosité. Comment faire coïncider l'emploi des fonds récoltés avec l'histoire qui est racontée à ces donateurs et l'intention de leurs dons?



Le service public...Des missions arboricoles auraient toute leur pertinence en régie, pour prendre le relais de la générosité citoyenne, sans quoi il sera difficile de sortir de ce tonneau des danaïdes et cette cause perdra de son sens.

CHALETS DES AMIDONNIERS

La fin d'une époque

Du petit village VNF qui avait été édifié autour du bassin des filtres à Toulouse, dans la fin des années 1940 il ne restera bientôt plus de trace. Ces chalets préfabriqués, à l'architecture inédite, avaient été utilisés lors de la construction d'un barrage hydroélectrique sur un autre site de Midi-Pyrénées, puis transportés et réinstallés à cet endroit pour loger les agents des services navigation de l'époque. La politique de VNF de « défaisance des biens immobiliers » aura eu raison de ces constructions atypiques qui faisaient la curiosité des promeneurs. D'une trentaine dans les années 2000 il n'en restait plus qu'une dizaine, désormais presque tous démolis. Pourtant dans le cadre du projet dit "multisite toulousain", un chalet devait être conservé et entretenu dans un intérêt patrimonial. Des économies budgétaires de courte vue auront eu raison de cette noble idée. Et pour faire entrer davantage de redevance, une de ces habitations, où logeait une retraitée du service priée de déménager, a été transformée en gîte pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle... Quand à ce qu'il va advenir du site, il ne reste plus qu'à allumer un cierge! Depuis longtemps les promoteurs immobiliers lorgnent sur ces terrains, même si la zone côté bassin devrait être aménagée en espaces verts. En attendant, l'image bucolique a cédé la place à un spectacle de déshérence, avec des constructions éventrées sur fond de politique anti squat, jusqu'à la démolition totale.



VOIX D'EAU

la parole aux gens et agents de l'eau

- Bonjour Gérald, alors comme ça tu as repris du service sur le Canal ? Que fais-tu ?
- Je suis pilote de bateaux dans la traversée de Toulouse pour une compagnie de bateaux à passagers.
- Ça doit être original comme expérience, qu'est-ce que tu en retires?
- Je comprends un peu mieux les plaisanciers que j'entendais râler quand j'étais en fonction...Il faut dire que des petites choses pourraient améliorer les conditions de navigation. Par exemple veiller aux pontons en amont et en aval des écluses pour permettre de s'amarrer convenablement là où la végétation est dense, faciliter le passage des écluses en mode manuel quand la télécommande ne fonctionne pas. Certaines contraintes sont entendues et il y aura cet été un éclusier en poste à St Pierre, sur l'itinéraire en Garonne, pour tenir compte de cet aléa car les passages y sont nombreux.
- Tu vois une différence avec le canal latéral à la Garonne où tu exerçais jusqu'à ton départ en retraite?
- Ça n'a rien à voir. Le Canal latéral avait été conçu pour le commerce, il est moins attrayant avec ses longues lignes droites mais il est plus propre que ce que je vois à Toulouse, l'entretien n'est pas délégué aux collectivités, comme ici.

- Des regrets ?
- Aucun. J'ai pris quelques sueurs froides lorsque la bande-son faisait défiler le passage « écologie » alors que des déchets jonchaient le linéaire... Il y aurait des progrès à faire pour mettre en valeur depuis la voie d'eau les éléments de l'architecture et du paysage dans la Ville Rose. Tous ceux qui sont dans ces métiers là ont la volonté de ne pas laisser mourir un outil magnifique. On est dans des métiers passions, moi-même je suis fils de marinier et ce n'est pas uniquement pour compléter ma retraite que j'ai répondu présent. Il y a des professionnels qui s'accrochent alors que beaucoup mettent la clé sous la porte, le potentiel est là!



la cgt **SYNDIQUEZ VOUS !**

dtso.cgt@vnf.fr